

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine  
C/O Ffb  
62, avenue de Metz  
54000 Nancy  
03 83 46 86 35  
lorraine@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [i](#) [n](#) [y](#) [o](#) [i](#)



## MAIRIE DE SEXEY-AUX-FORGES

8bis rue du Lieutenant Excoffier  
54550 Sexey-aux-Forges  
03 83 47 32 03  
mairie@sexeyaufforges.fr  
sexeyaufforges.fr

## NOS PARTENAIRES



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

# l'église Saint-Mansuy de Sexey-aux-Forges

Meurthe-et-Moselle

Création graphique: Fondation du patrimoine - Photo de couverture: Mairie de Sexey-aux-Forges - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Depuis la fin du Second Empire, le clocher de l'église trône fièrement au centre du village. Malgré un financement difficile, la conception de l'édifice religieux est confiée à Léon Vautrin, architecte officiel du diocèse de Nancy. Ce dernier est surnommé « l'architecte aux 120 églises » car il a conçu beaucoup d'églises notamment l'église Saint-Léon IX de Nancy. L'édifice de Sexey-aux-Forges s'inscrit donc dans cet ensemble important.

Bâtie sur un plan dit « basilical » et sans transept, l'église est d'architecture romane. Elle possède plusieurs vitraux avec un programme iconographique diversifié représentant entre-autre Saint-Mansuy, premier évêque connu de Toul ou encore Sainte-Anne.

### LE PROJET DE RESTAURATION

L'église Saint-Mansuy est la figure emblématique de Sexey-aux-Forges et son bâtiment le plus ancien. Construit sous le Second Empire, l'édifice est aujourd'hui en grand péril, si bien qu'un arrêté de fermeture fut pris à la fin de l'année 2014 et son état de catastrophe est reconnu depuis 2016.

C'est suite à un glissement de terrain que l'église a été fragilisée. Elle est, depuis, sécurisée par un échafaudage intérieur mais son état inquiète. Des travaux de restauration sont donc urgents. On peut apercevoir sur le bâtiment de nombreuses fissures et des petits fragments de pierre et de crépis tombent parfois.

Dès lors, d'importants travaux sont envisagés tels que la reprise des fissures, la consolidation des voûtes et la réparation des dommages. Puis, pour redonner son charme à l'église, des travaux de réfection des peintures intérieures et des enduits extérieurs seront également prévus.

Montant des travaux	172 225 € HT
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2e semestre 2021

Credit photos © Mairie de Sexey-aux-Forges



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de  
l'église Saint-Mansuy de Sexey-aux-Forges

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/75917](http://www.fondation-patrimoine.org/75917)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
l'église Saint-Mansuy de Sexey-aux-Forges

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre